

Normes liées à la marque

Rév : avril 2021

Pour usage externe

Gordon[®]
SERVICE ALIMENTAIRE



Dans le logo de Service alimentaire Gordon, trois principaux éléments sont mis en valeur :

1. La couleur
2. La forme

Le logo de Service alimentaire Gordon est simple, puissant, identifiable et moderne. Partout où il est utilisé, il constitue un rappel de notre marque et des gens grâce à qui tout est possible.

La couleur

Le rouge et le gris sont les couleurs facilement reconnaissables du logo de Service alimentaire Gordon. Ces couleurs permettent d'assurer la constance de l'identité visuelle, très importante pour l'image de l'entreprise.

La forme

La forme générale du logo de Service alimentaire Gordon amène une présence dynamique; le logo a une apparence forte, mais aussi agréable, contemporaine et innovatrice, des attributs qui reflètent notre position dans l'industrie des services alimentaires. Il est à noter que les proportions du logo doivent toujours être maintenues. Ainsi, celui-ci ne peut être étiré ou condensé dans aucune direction.

Utilisation

Logo

Notre logo tire sa spécificité du type de caractères utilisés, de la façon dont les lettres sont alignées et de la disposition du symbole d'enregistrement (®).

Nom à l'écrit

Première occurrence :

Service alimentaire Gordon®

Deuxième occurrence et occurrences suivantes pour le matériel destiné à l'externe :

Service alimentaire Gordon



Gordon®
SERVICE ALIMENTAIRE

Normes liées à la marque

Présentation Utilisation Espace vierge Restrictions Taille Couleur Polices de caractères Association de marques Vêtements et articles divers Flotte Signalétique architecturale



Gordon®
SERVICE ALIMENTAIRE

Espace vierge

Le logo doit toujours être entouré d'un espace vierge d'au moins la largeur de la lettre « n » de Gordon.

Les marques enregistrées, désignées généralement par le symbole « ® » sont importantes. Ce symbole informe le public que nous sommes les seuls à avoir le droit d'utiliser le nom de nos marques.



Normes liées à la marque

Présentation Utilisation Espace vierge Restrictions Taille Couleur Polices de caractères Association de marques Vêtements et articles divers Flotte Signalétique architecturale

Gordon[®]
SERVICE ALIMENTAIRE

Restrictions

Ne pas appliquer d'effets spéciaux comme l'ombrage, le biseautage ou l'étirement.



Ne pas changer la couleur du logo et ne pas y ajouter de contour.



Ne pas modifier l'agencement des éléments du logo.



Ne pas remplir l'intérieur des lettres du logo avec des images ou des motifs.



Ne pas modifier la disposition de la signature par rapport au logo.



Ne pas ajouter de couleur de fond ni de halo au logo.



Ne pas tronquer ou abrégier le nom complet de l'entreprise.

Gordon's

Gordon Foods

GFS

Ne pas utiliser le G de « Gordon » comme élément de marque. Les deux seules exceptions à cette règle sont si le G est utilisé comme point de repère sur les bâtiments des magasins Gordon Food Service ou dans un logiciel créé par l'entreprise lorsque le nom serait difficile à lire.



Normes liées à la marque



Taille

Certaines exigences relatives à la taille minimale du logo de Service alimentaire Gordon doivent être respectées dans le but d'assurer la lisibilité.

Impression

Quand le logo est imprimé (imprimante de bureau ou impression professionnelle), la largeur minimale du logo doit être de 1½."

Numérique

Quand le logo est conçu pour un usage numérique (à l'écran, dans une présentation projetée) la largeur minimale du logo doit être de 100 pixels.

Broderie

Pour les chemises ou t-shirts, nous recommandons l'utilisation d'un logo d'une largeur de 2¾". Pour les vêtements d'enfants, ceux pour femme de taille « petit » et ceux de taille non standard, la taille du logo peut être déterminée à la discrétion du fournisseur.

Broderie - exception

Toute utilisation d'un logo de moins de 5" de large ne nécessite pas l'ajout du symbole « ® ».

Sérigraphie

Pour les chemises ou t-shirts sérigraphiées, nous recommandons l'utilisation d'un logo d'une largeur de 3". Pour les vêtements d'enfants, ceux pour femme de taille « petit » et ceux de taille non standard, la taille du logo peut être déterminée à la discrétion du fournisseur.

Sérigraphie-exception

Toute utilisation d'un logo de moins de 5" de large ne nécessite pas l'ajout du symbole « ® ».

Normes liées à la marque



Couleur

Impression

Quand le logo est imprimé (imprimante de bureau ou impression professionnelle), utiliser le logo en quadrichromie (CMJN). Si une imprimante professionnelle nécessite l'utilisation de couleurs Pantone, celles-ci peuvent être utilisées.

Numérique

Quand le logo est destiné à un usage numérique (à l'écran, sur une présentation projetée, sur un site Internet), utiliser les valeurs RVB.

Autres

Quand le logo doit être brodé ou sérigraphié, une attention particulière est nécessaire pour que le rouge foncé corresponde à 186C et ne soit pas d'une nuance trop rose ou orange.

Logo de l'entreprise

Parmi les options de droite, choisir le logo ayant la meilleure lisibilité.

Couleur du logo

Le logo en couleurs avec « Service alimentaire » en gris foncé se lit mieux lorsque l'arrière-plan est pâle, par exemple noir 20% ou plus clair. Si le logo est imprimé sur un arrière-plan sombre, équivalent à noir 80% ou plus foncé, il est alors préférable d'utiliser le gris pâle pour le symbole d'enregistrement, les mots « Service alimentaire » et la signature.

Logo blanc

Un logo blanc peut être utilisé sur un fond rouge ou sur d'autres fonds de couleur pour obtenir une lisibilité maximale ou lorsqu'il est seulement possible d'utiliser un logo monochrome sur un fond de couleur sombre.

Logo noir

Un logo noir peut être utilisé sur un fond blanc lors de l'impression en noir et blanc ou lorsqu'il est seulement possible d'utiliser un logo monochrome et que le fond est pâle.

Normes liées à la marque

À utiliser seulement sur fond sombre.



CMJN	0.100.100.8	0.0.0.80	0.0.0.20
PANTONE Coated	186C	Cool Gray 10C	Cool Gray 3C
PANTONE Uncoated	1797U	Cool Gray 10U	Cool Gray 3U
RGB	200.0.0	80.80.80	200.200.200
Couleur Hex	#c80000	#505050	#c8c8c8
Fil à broder	#1147*	#1361*	#1011*
Décalque en vinyle	3M Rouge foncé : 3630-73, réfléchissant	3M 680CR-10 Cool Gray 11 réfléchissant	

*Fils de broderie Madeira.

Gordon[®]
SERVICE ALIMENTAIRE
Toujours à votre table

Gordon[®]
SERVICE ALIMENTAIRE
Toujours à votre table

À utiliser seulement sur fond sombre.

Gordon[®]
SERVICE ALIMENTAIRE
Toujours à votre table

Gordon[®]
SERVICE ALIMENTAIRE
Toujours à votre table

Gordon[®]
SERVICE ALIMENTAIRE

Polices de caractères

Comme pour notre logo, afin de représenter notre identité avec constance, les polices de caractères utilisées dans les publications de l'entreprise doivent avoir une apparence toujours semblable. Les polices qui ont été choisies sont Gotham Suite OT et Museo.

Gotham Suite OT

Les diverses versions de la police Gotham peuvent être utilisées pour la création de matériel de marketing : Light, Book et Narrow pour le corps du texte, Medium pour les sous-titres et Bold pour les titres.

Museo 500

La police Museo 500 peut être utilisée pour les titres lors de la création d'outils de marketing dans le but de donner du caractère à une publicité. On peut aussi avoir recours aux polices Museo 100, 200, 300, 400, 700 et 900 pour créer une hiérarchie et améliorer la lisibilité.

Exceptions

Quickpen

La police Quickpen est celle utilisée pour la signature *Toujours à votre table*. Elle doit être réservée à un usage spécial, par exemple pour les titres.

Museo Slab Suite

La police Museo Slab est une version avec empattement complet de la police Museo. Elle est parfaite pour un usage officiel.

Présentations, papeterie et courriels Roboto

Dans un contexte numérique, les polices Roboto peuvent être utilisées pour remplacer la police Gotham OT.

Les polices approuvées par l'entreprise doivent être utilisées dans toutes les communications. Si vous ne possédez pas la licence nécessaire pour utiliser une de ces polices, achetez-la.

Pour toute question concernant notre identité visuelle, écrivez-nous à l'adresse suivante : CompanyBrand@gfs.com.

Normes liées à la marque

Association de marques

Dans tous les cas d'association de marques où le logo de Service alimentaire Gordon apparaît accompagné de logos de divers fournisseurs, le nom et le logo de Service alimentaire Gordon doivent être mis en évidence, et les normes relatives à la couleur, à la taille et à la disposition doivent être respectées.

Nom

Lorsque le nom d'une autre entreprise apparaît avec celui de Service alimentaire Gordon dans des textes ou du matériel imprimé ayant été créé par Service alimentaire Gordon notre logo doit apparaître en premier (voir la section « Identité visuelle » pour savoir comment le nom de l'entreprise doit être représenté).

Logo

Le logo de Service alimentaire Gordon est toujours placé à gauche, avec le logo de l'autre entreprise à sa droite.

Tous les documents créés par des fournisseurs et comprenant le logo de Service alimentaire Gordon doivent être examinés, avant leur production, par un représentant d'Expérience client ou un représentant du département de marketing de la division concernée.



Normes liées à la marque

Vêtements et articles divers

Le nom et le logo de Service alimentaire Gordon apparaissent à plusieurs endroits, y compris sur des casquettes de type baseball, des vêtements, des bouteilles d'eau et des balles de golf. Nous considérons que l'utilisation du nom et du logo, est un moyen de faire connaître la marque. Les règles établies dans la section sur l'identité visuelle s'appliquent lorsque le nom et le logo sont utilisés.

Broderie

Pour les chemises ou t-shirts, nous recommandons l'utilisation d'un logo d'une largeur de 2 ¾". Pour les vêtements d'enfants, ceux pour femme de taille « petit » et ceux de taille non standard, la taille du logo peut être déterminée à la discrétion du fournisseur.

Broderie - exception

Toute utilisation d'un logo de moins de 5" de large ne nécessite pas l'ajout du symbole « ® ».

Sérigraphie

Pour les chemises ou t-shirts sérigraphiés, nous recommandons l'utilisation d'un logo d'une largeur de 3". Pour les vêtements d'enfants, ceux pour femme de taille « petit » et ceux de taille non standard, la taille du logo peut être déterminée à la discrétion du fournisseur.

Sérigraphie - exception

Toute utilisation d'un logo de moins de 5" de large ne nécessite pas l'ajout du symbole « ® ».



Gordon
SERVICE ALIMENTAIRE

— 2¾" —

Gordon
SERVICE ALIMENTAIRE

— 3" —

Normes liées à la marque

Vêtements et articles divers (suite)

Spécifications : couleurs

Quand le logo doit être brodé ou sérigraphié, une attention particulière est nécessaire pour que le rouge foncé corresponde à 186C et ne soit pas d'une nuance trop rose ou orange.

Vêtements

Le logo en couleurs doit être utilisé lorsque le logo est brodé sur des vêtements, sauf si le vêtement est rouge; dans ce cas, le logo blanc doit être utilisé.

Pour une représentation visuelle optimale du logo en couleurs, la couleur du vêtement devrait être noir ou gris foncé (80% ou plus foncé), gris clair (20% ou plus pâle) ou blanc, ou encore une couleur neutre tel le beige clair.

Police de caractère

Dans certains cas, il est possible d'utiliser le nom d'entreprise « Service alimentaire Gordon » plutôt que le logo. La police Gotham doit alors être utilisée.

Pour toute question concernant l'utilisation du nom et du logo, écrivez-nous à l'adresse suivante : CompanyBrand@gfs.com.

À utiliser seulement sur fond sombre.



CMJN	0.100.100.8	0.0.0.80	0.0.0.20
PANTONE Coated	186C	Cool Gray 10C	Cool Gray 3C
RVB	200.0.0	80.80.80	200.200.200
Fil à broder	#1147*	#1361*	#1011*

*Fils de broderie Madeira.

Normes liées à la marque